

Article paru le 1^{er} octobre 2019

Débarressez-vous des déchets chimiques gratuitement

Bonjour Hors-Bord Magazine,

Plaisancier de toujours et fervent acteur de la préservation de l'environnement j'ai entendu parler du déploiement d'un réseau national de collecte gratuite de produits chimiques dans nos ports. Si vous aviez des informations à ce sujet ?

Teddy H. (par mail)

Cher Teddy, merci pour votre interrogation dont la réponse permettra sûrement de sensibiliser de nombreux plaisanciers à la collecte des multiples déchets chimiques provenant de nos bateaux lors des réparations et entretiens. Vous parlez vraisemblablement d'EcoDDS qui est une société à but non-lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers. Elle assure notamment le traitement de déchets de bricolage comme les peintures, colles, mastics, enduits ou encore de produits pour le jardinage comme les engrais, phytosanitaires et biocides

usagés dans des conditions respectueuses de la santé et de l'environnement. Mais désormais l'entreprise déploie en France un nouveau service gratuit de points de collecte pour permettre aux plaisanciers de trier facilement leurs déchets chimiques d'entretien et rénovation de bateau. Aujourd'hui 25 points de collecte dans les ports de plaisance ont été installés dont 2 dans La Manche, 13 en Bretagne, 2 dans le Golfe de Gascogne, 4 en Méditerranée Ouest et 4 en Méditerranée Est. Pour trouver le point de collecte REK/UPO Plaisance le plus proche de votre bateau, rendez-vous sur le site web d'EcoDDS.

